



**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DE LA REGION NAZAIRIENNE ET DE L'ESTUAIRE
(CARENE)
Direction Générale Performance Administrative
SERVICE ASSEMBLEES**

ARRETE N° 20240704 01 du 04 juillet 2024

Objet :

Délégation de signature au Directeur général des services, aux Directeurs généraux adjoints, aux Directeurs, aux Responsables de service et aux Responsables d'unité - MARCHES PUBLICS.

Le Président de la Communauté d'Agglomération de la Région Nazairienne et de l'Estuaire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales permettant aux Etablissements Publics de Coopération Intercommunale de déléguer une partie des pouvoirs de l'assemblée délibérante à l'exécutif ;

Vu la délibération n° 2020.00094 du Conseil communautaire du 07 juillet 2020 autorisant la délégation d'une partie des attributions de l'organe délibérant au Président pour accomplir certains actes ;

Vu l'article L. 5211-9 du Code Général des Collectivités Territoriales permettant au Président, sous sa surveillance et sa responsabilité, de déléguer une partie de ses signatures au Directeur général des services, Directeurs généraux adjoints, Directeurs, Responsables de service ;

Vu l'arrêté n° 2023.00182 du 06 juillet 2023 portant délégation de signature au Directeur général des services, aux Directeurs généraux adjoints, aux Directeurs, aux Responsables de service et aux Responsables d'unité pour les marchés publics ;

Vu l'arrêté n° 2024.00077 du 14 mars 2024 portant délégation de signature au Directeur général des services, M. Antoine BOUVET, aux Directeurs Généraux Adjoints, aux Directeurs et aux Responsables de service ;

Vu le contrat de M. Renaud HELFER-AUBRAC, en qualité de Directeur Général des Services, prenant effet au 1^{er} juillet 2024, en lieu et place de M. Antoine BOUVET ;

Vu l'arrêté n° 20240613_02 en date du 13 juin 2024 portant délégation de signature au Directeur Général des Services, M. Renaud HELFER-AUBRAC, aux Directeurs Généraux Adjoints, aux Directeurs et aux Responsables de Services ;

Considérant de nouveaux changements intervenus dans l'organigramme des services de la CARENE,

ARRETE

ARTICLE 1^{er} : L'arrêté n° 2023.00182 du 06 juillet 2023 portant délégation de signature au Directeur général des services, aux Directeurs généraux adjoints, aux Directeurs, aux Responsables de service et aux Responsables d'unité pour les marchés publics **est abrogé.**

ARTICLE 2 : Monsieur David Samzun, Président de la CARENE, donne, sous sa surveillance et sa responsabilité à **M. Renaud Helfer-Aubrac**, Directeur général des services, délégation de signature, à compter de la notification du présent arrêté, pour :

- Les marchés et accords-cadres dont le montant **n'excède pas 10 000 € HT**
 - Signature des marchés, accords-cadres à bons de commande et/ou à marchés subséquents, leurs avenants et leurs marchés subséquents,
 - Signature des formulaires et courriers liés à la procédure et les déclarations de sous-traitance (DC4),
 - Signature des pièces financières des marchés et accords-cadres (bons de commande, devis).

- Les marchés et accords-cadres dont le montant **est supérieur à 10 000 € HT**
 - Signature des pièces financières des marchés et accords-cadres (bons de commande, devis) **dont le montant n'excède pas 10 000 € HT,**
 - Signature des marchés subséquents **dont le montant n'excède pas 10 000 € HT.**

ARTICLE 3 : En cas d'absence ou d'empêchement de M. **Renaud Helfer-Aubrac**, la délégation qui lui est conférée à l'article 1^{er} du présent arrêté sera exercée par,

- ❖ Mme **Nathalie Hugon**, Directrice Générale Adjointe pour les attributions relevant de la Direction Générale Adjointe Ressources internes, Organisation, Innovation :

En cas d'absence ou d'empêchement concomitant de M. Renaud Helfer-Aubrac et de Mme Nathalie Hugon, la délégation de signature sera exercée, pour leurs attributions respectives, par :

- Mme **Hermeline Roi**, Directrice des ressources humaines,
- Mme **Stéphanie Guiol-Cousin**, Directrice de la logistique,
- M. **Didier Delaunois**, Directeur des systèmes d'information,
- Mme **Sandrine Hachon**, Directrice de la donnée, ou Mme **Elise Urvoy**, Responsable de service Géomatique et Adjointe à la direction,
- M. **Bruno Leduc**, Responsable de service communication interne et appui aux managers
- M. **Cédric Sonnet**, Directeur de la Coordination et de l'Accompagnement administratif, ou par Mme **Karen Latimier**, responsable du service de coordination administrative (SCA) Ressources, Organisation, Solidarités.

- ❖ M. **Stéphane Barranger**, Directeur Général Adjoint pour les attributions relevant de la Direction Générale Adjointe Performance administrative, juridique et financière,

En cas d'absence ou d'empêchement concomitant de M. Renaud Helfer-Aubrac et de M. Stéphane Barranger, la délégation de signature sera exercée, pour leurs attributions respectives, par :

- Mme **Camille Couvreur**, Directrice des finances,
- Mme **Marlyse Monot**, Directrice des affaires juridiques et de la commande publique,
- M. **Cédric Sonnet**, Directeur de la Coordination et de l'Accompagnement administratif, ou par Mme **Karen Latimier**, responsable du service de coordination administrative (SCA) Ressources, Organisation, Solidarités.

- ❖ M. **Vivien Duthoit**, Directeur Général Adjoint pour les attributions relevant de la Direction Générale Adjointe Culture – Transitions économiques,

En cas d'absence ou d'empêchement concomitant de M. Renaud Helfer-Aubrac et de M. Vivien Duthoit, la délégation de signature sera exercée, pour leurs attributions respectives, par :

- M. **Arnaud Lucas**, Directeur de la culture, ou Mme **Gaëlle Ouvrard**, Adjointe au directeur de la culture,
- M. **Cédric Sonnet**, Directeur de la Coordination et de l'Accompagnement administratif, ou par Mme **Françoise Touboulic**, responsable du service de coordination administrative (SCA) Attractivité, Economie, Territoire éducatif et créatif.

- ❖ **Mme Céline Le Cars**, Directrice Générale Adjointe pour les attributions relevant de la Direction Générale Adjointe Cadre de vie

En cas d'absence ou d'empêchement concomitant de M. Renaud Helfer-Aubrac et de Mme Céline Le Cars, la délégation de signature sera exercée, pour leurs attributions respectives, par :

- **M. Jérôme Garda**, responsable de service pour tout ce qui relève du Bureau d'Études Aménagement Urbain, **ou par :**
 - M. Cédric Sonnet, Directeur de la Coordination et de l'Accompagnement administratif, ou par M. Patrick Laplace, responsable du service de coordination administrative (SCA) Cadre de vie et Fabrique du territoire écologique
- **M. Benoît Charpentier**, Directeur gestion des déchets ou par :
 - Mme Muriel Hellou, Responsable d'Unité Marchés publics et budgets
- **M. Stéphane Malhaire**, Directeur cycle de l'eau ou en ce qui la concerne par :
 - Mme Lucile Orregia, Responsable de service relation à l'usager coordination administrative
- **M. Yann Dufour**, Directeur Mobilité et Circulation, **ou par :**
 - M. Cédric Sonnet, Directeur de la Coordination et de l'Accompagnement administratif, ou par M. Patrick Laplace, responsable du service de coordination administrative (SCA) Cadre de vie et Fabrique du territoire écologique.
- **M. Adil Tbatou**, Directeur de l'espace public, **ou par :**
 - M. Cédric Sonnet, Directeur de la Coordination et de l'Accompagnement administratif, ou par M. Patrick Laplace, responsable du service de coordination administrative (SCA) Cadre de vie et Fabrique du territoire écologique.
- **M. Ludovic Le Goff**, Directeur Paysage et nature en ville, **ou par :**
 - M. Cédric Sonnet, Directeur de la Coordination et de l'Accompagnement administratif, ou par M. Patrick Laplace, responsable du service de coordination administrative (SCA) Cadre de vie et Fabrique du territoire écologique.

- ❖ **M. Hervé Bureau**, Directeur Général Adjoint pour les attributions relevant de la Direction Générale Adjointe Territoire Educatif et Créatif,

En cas d'absence ou d'empêchement concomitant de M. Renaud Helfer-Aubrac et de M. Hervé Bureau, la délégation de signature sera exercée, pour leurs attributions respectives, par :

- **M. Michaël Frocq**, Directeur des loisirs aquatiques,
- **M. Cédric Sonnet**, Directeur de la Coordination et de l'Accompagnement administratif, ou par Mme Françoise Touboulic, responsable du service de coordination administrative (SCA) Attractivité, Economie, Territoire éducatif et créatif.

- ❖ **M. Alain Bette**, Directeur Général Adjoint pour les attributions relevant de la Direction Générale Adjointe Habitat et Logement,

En cas d'absence ou d'empêchement concomitant de M. Renaud Helfer-Aubrac et de M. Alain Bette, la délégation de signature sera exercée pour leurs attributions respectives, par :

- Mme Anne Heouairi, responsable de service amélioration de l'habitat,
- M. Cédric Sonnet, Directeur de la Coordination et de l'Accompagnement administratif, ou par M. Patrick Laplace, responsable du service de coordination administrative (SCA) Cadre de vie et Fabrique du territoire écologique.

- ❖ Mme **Michelle Burnet**, Directrice Générale Adjointe pour les attributions relevant de la Direction Générale Adjointe Fabrique du Territoire écologique,

En cas d'absence ou d'empêchement concomitant de M. Renaud Helfer-Aubrac et de Mme Michelle Burnet, la délégation de signature sera exercée, pour leurs attributions respectives, par :

- Mme **Flavie Bilheur**, Directrice de la transition écologique et climatique,
- Mme **Amélie Palfroy**, Directrice de l'urbanisme et de l'aménagement durable,
- M. **Alain Chesnel**, Directeur du patrimoine immobilier,
- Mme **Valérie Téxier**, Responsable d'unité partenariat et coopérations métropolitaines,
- Mme **Christelle Hervot**, responsable Unité administrative, hors direction du patrimoine immobilier et budget Transition énergétique géré par la direction de la transition écologique et climatique,
- M. **Cédric Sonnet**, Directeur de la Coordination et de l'Accompagnement administratif, ou par M. **Patrick Laplace**, responsable du service de coordination administrative (SCA) Cadre de vie et Fabrique du territoire écologique, pour la direction du patrimoine immobilier et le budget Transition énergétique géré par la direction de la transition écologique et climatique.

- ❖ Mme **Martine Guellasse**, Directrice Générale Adjointe pour les attributions relevant de la Direction Générale Adjointe Communication et Attractivité, et/ou M. **Jean-Charles Lallouet**, Adjoint à la Direction pour ce qui le concerne.

En cas d'absence ou d'empêchement concomitant de M. Renaud Helfer-Aubrac, de Mme Martine Guellasse et de M. Jean-Charles Lallouet, la délégation de signature sera exercée, pour leurs attributions respectives, par :

- M. **Cédric Sonnet**, Directeur de la Coordination et de l'Accompagnement administratif, ou par Mme **Françoise Touboulic**, responsable du service de coordination administrative (SCA) Attractivité, Economie, Territoire éducatif et créatif.

- ❖ Mme. **Laurence Faucon**, Directrice Générale Adjointe pour les attributions relevant de la Direction Générale Adjointe Solidarités et Citoyenneté,

En cas d'absence ou d'empêchement concomitant de M. Renaud Helfer-Aubrac et de Mme Laurence Faucon, la délégation de signature sera exercée, pour leurs attributions respectives, par :

- Mme **Florence Kobayashi**, Directrice des initiatives associatives et citoyennes,
- M. **Cédric Sonnet**, Directeur de la Coordination et de l'Accompagnement administratif, ou par Mme **Karen Latimier**, responsable du service de coordination administrative (SCA) Ressources, Organisation, Solidarités.

- ❖ Mme **Sandrine Fablet**, Attachée auprès de la Direction Générale, pour ce qui la concerne, ou par :

- M. **Cédric Sonnet**, Directeur de la Coordination et de l'Accompagnement administratif, ou par Mme **Karen Latimier**, responsable du service de coordination administrative (SCA) Ressources, Organisation, Solidarités

ARTICLE 4 : Monsieur David Samzun, Président de la CARENE, donne, sous sa surveillance et sa responsabilité à M. Renaud Helfer-Aubrac, Directeur général des services, délégation de signature, à compter de la notification du présent arrêté, pour :

- Les marchés et accords-cadres dont le montant est supérieur à **10 000 € HT** et **n'excède pas 40 000 € HT**
 - Signature des marchés, accords-cadres à bons de commande et/ou à marchés subséquents, leurs avenants,
 - Signature des formulaires et courriers liés à la procédure et les déclarations de sous-traitance (DC4),

- Signature des pièces financières des marchés et accords-cadres (bons de commande, devis), **comprises entre 10 000 € HT et 40 000 € HT.**
- Les marchés et accords-cadres dont le montant **est supérieur à 40 000 € HT**
 - Signature des pièces financières des marchés et accords-cadres (bons de commande, devis), **comprises entre 10 000 € HT et 40 000 € HT,**
 - Les déclarations de sous-traitance (DC4),
 - Signature des marchés subséquents **compris entre 10 000 € HT et 40 000 € HT.**

ARTICLE 5 : En cas d'absence ou d'empêchement de M. **Renaud Helfer-Aubrac**, la délégation qui lui est conférée à l'article 3 du présent arrêté sera exercée par :

- ❖ Mme **Nathalie Hugon**, Directrice Générale Adjointe, pour les attributions relevant de la Direction Générale Adjointe Ressources internes, Organisation, Innovation,

En cas d'absence ou d'empêchement concomitant de M. Renaud Helfer-Aubrac et de Mme Nathalie Hugon, la délégation de signature sera exercée, pour leurs attributions respectives, par :

- Mme **Hermeline Roi**, Directrice des ressources humaines,
- Mme **Stéphanie Guiol-Cousin**, Directrice de la logistique,
- M. **Didier Delaunois**, Directeur des systèmes d'information,
- Mme **Sandrine Hachon**, Directrice de la donnée, ou Mme **Elise Urvoy**, Responsable de service Géomatique et Adjointe à la direction.

- ❖ M. **Stéphane Barranger**, Directeur Général Adjoint pour les attributions relevant de la Direction Générale Adjointe Performance administrative, juridique et financière,

En cas d'absence ou d'empêchement concomitant de M. Renaud Helfer-Aubrac et de M. Stéphane Barranger, la délégation de signature sera exercée, pour leurs attributions respectives, par :

- Mme **Camille Couvreur**, Directrice des finances,
- Mme **Marlyse Monot**, Directrice des affaires juridiques et de la commande publique,
- M. **Cédric Sonnet**, Directeur de la Coordination et Accompagnement administratif

- ❖ M. **Vivien Duthoit**, Directeur Général Adjoint pour les attributions relevant de la Direction Générale Adjointe Culture – Transitions économiques.

En cas d'absence ou d'empêchement concomitant de M. Renaud Helfer-Aubrac et de M. Vivien Duthoit, la délégation de signature sera exercée par :

- M. **Arnaud Lucas**, Directeur de la culture, ou Mme **Gaëlle Ouvrard**, Adjointe au directeur de la culture.

- ❖ Mme **Céline Le Cars**, Directrice Générale Adjointe pour les attributions relevant de la Direction Générale Adjointe Cadre de vie

En cas d'absence ou d'empêchement concomitant de M. Renaud Helfer-Aubrac et de Mme Céline Le Cars, la délégation de signature sera exercée, pour leurs attributions respectives, par :

- M. **Jérôme Garda**, responsable de service pour tout ce qui relève du Bureau d'Études Aménagement Urbain,
- M. **Benoit Charpentier**, Directeur gestion des déchets
- M. **Stéphane Malhaire**, Directeur cycle de l'eau
- M. **Yann Dufour**, Directeur Mobilité et Circulation,
- M. **Adil Tbatou**, Directeur de l'espace public.
- M. **Ludovic Le Goff**, Directeur Paysage et nature en ville

- ❖ **M. Hervé Bureau**, Directeur Général Adjoint pour les attributions relevant de la Direction Générale Adjointe Territoire Educatif et Créatif

En cas d'absence ou d'empêchement concomitant de M. Renaud Helfer-Aubrac et de M. Hervé Bureau, la délégation de signature sera exercée, pour leurs attributions respectives, par :

- **M. Michaël Frocq**, Directeur des loisirs aquatiques,

- ❖ **M. Alain Bette**, Directeur Général Adjoint pour les attributions relevant de la Direction Générale Adjointe Habitat et Logement.

- ❖ **Mme Michelle Burnet**, Directrice Générale Adjointe pour les attributions relevant de la Direction Générale Adjointe Fabrique du Territoire écologique,

En cas d'absence ou d'empêchement concomitant de M. Renaud Helfer-Aubrac et de Mme Michelle Burnet, la délégation de signature sera exercée, pour leurs attributions respectives, par :

- **Mme Flavie Bilheur**, Directrice de la transition écologique et climatique,
- **Mme Amélie Palfroy**, Directrice de l'urbanisme et de l'aménagement durable,
- **M. Alain Chesnel**, Directeur du patrimoine immobilier.

- ❖ **Mme Martine Guellasse**, Directrice Générale Adjointe pour les attributions relevant de la Direction Générale Adjointe Communication et Attractivité, et/ou **M. Jean-Charles Lallouet** Adjoint à la Direction pour ce qui le concerne.

- ❖ **Mme Laurence Faucon**, Directrice Générale Adjointe pour les attributions relevant de la Direction Générale Adjointe Solidarités et Citoyenneté,

En cas d'absence ou d'empêchement concomitant de M. Renaud Helfer-Aubrac et de Mme Laurence Faucon, la délégation de signature sera exercée par :

- **Mme Florence Kobayashi**, Directrice des initiatives associatives et citoyennes.

ARTICLE 6- Les signatures des pièces d'exécution financières des marchés publics et accords-cadres et des courriers de gestion courante en lien avec les marchés publics et accords-cadres sont intégrées dans les arrêtés de délégation de signature aux Directions générale adjointe.

ARTICLE 7- Les dispositions du présent arrêté sont applicables immédiatement.

ARTICLE 8 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à M. le Sous-préfet de l'arrondissement de Saint-Nazaire et publiée au Recueil des actes administratifs de la CARENE.

Saint-Nazaire, le 04 juillet 2024

Le Président,
David SAMZUN

